

Jean-Marc Ayrault : une visite ministérielle en terrain miné

ÉCRIT PAR LA RÉDACTION

28 juin 2013

VISITE OFFICIELLE

Jean-Marc Ayrault a débarqué dans une Guadeloupe non pas déçue par la

gauche comme se plaît à répéter la presse nationale mais dans une Guadeloupe de plus en plus inquiète pour son avenir.

La crise économique mondiale a fini par rattraper la Guadeloupe. Les indices économiques ont littéralement dégringolé en six mois. Baisse de l'activité, hausse du chômage, atonie persistante de l'investissement et ce malgré une bonne orientation du secteur touristique dopé par la croisière en pleine ascension. Mais le plus préoccupant c'est cette incroyable flambée de violence avec répétition chaque jour des mêmes exactions, règlements de compte, assassinats et braquages souvent spectaculaires. Tout cela a jeté un froid dans l'opinion. Les gens ne parlent que de ça. Si bien que l'indivable impression de vivre dans une société de tous les dangers où plus personne n'est à l'abri, gagne les esprits, quand en réalité, la Guadeloupe est encore loin d'avoir été transformée en coupe-gorge. Le sentiment d'insécurité. Plus dévastateur que l'insécurité elle-même. Le tout sur fond de conflit social en forme de bras de fer entre les gérants de stations-service et le ministre de l'outre-mer qui a sorti un décret qui selon les patrons des distributeurs de carburant a pour finalité de rogner sur leur marge. Ajoutez à cela le forcing des syndicats patronaux pour obtenir le maintien de la défiscalisation, baume irremplaçable des milieux d'affaires, mais aussi le silence qui entoure désormais le projet de réforme territoriale et on comprendra pourquoi le voyage Jean-Marc Ayrault en Guadeloupe est loin d'être une sinécure.

TOUCHÉE PAS COULÉE

La défiscalisation rétrécie mais maintenue

Le monde économique était suspendu à la décision du gouvernement concernant le dispositif de défiscalisation dans les DOM. Sur ce sujet, Jean-Marc AYRAULT s'est voulu rassurant.



Jean-Marc Ayrault a commencé sa visite officielle par la Martinique. Il a rendu un hommage à Aimé Césaire et s'est recueilli sur sa tombe.

Sur le front économique, le Premier ministre n'a pas de recette miracle. Sinon, il l'aurait administré à la France entière. Mais il a présenté une panoplie de mesures propres sinon à faire diminuer de façon significative le chômage mais tout au moins à le maîtriser. La Guadeloupe a droit à son contingent de contrats d'avenir, un dispositif destiné aux jeunes peu qualifiés. Le Premier ministre a rencontré des jeunes titulaires de ce contrat au Parc national ce vendredi 28 juin. Les contrats d'avenir eux aussi seront actionnés. Les services de l'État seront chargés de veiller à l'application du dispositif. Mais ce sont les mesures qui touchent à la défiscalisation qui tiennent le monde économique en haleine. Jean-Marc Ayrault a intégré l'idée selon laquelle il fallait sauvegarder le dispositif d'incitation fiscale à l'investissement pour les DOM. Pas en l'état. Car le Premier ministre a parlé d'évolutions nécessaires pour améliorer l'efficacité. Ainsi le dispositif qui permet à un contribuable de réduire son impôt sur le revenu (IR) en investissant dans le logement social outre-mer serait préservé. Seule obligation : les grosses opérations devraient être financées en partie par des investissements défiscalisés et en partie par des subventions budgétaires. En revanche, la niche qui permet à un particulier de réduire son IR en finançant de l'investissement productif d'une entreprise ultramarine serait rabotée. Elle ne fonctionnerait plus que pour des investissements dans des petites entreprises. Celles ayant moins de 50 salariés et faisant moins de 10 millions d'euros de chiffre d'affaires. Finies donc la défiscalisation pour Air France et autres multinationales installées dans les DOM. De même, les entreprises plus importantes ne pourraient plus voir leur investissement financé par des particuliers. Mais elles bénéficieraient d'un crédit d'impôt sur leur impôt sur les sociétés (IS), égal à 35 % ou 38 % de leur investissement. Ce nouveau système serait mis en place pour deux ans. Si passé cette période probatoire il s'avérait efficace, notamment en termes de création d'emplois faut-il le rappeler, il serait étendu à l'ensemble des entreprises. Enfin, la ristourne d'impôt sur le revenu dont bénéficient les entreprises ultramarines ne serait pas touchée.

Enrayer la spirale de la violence

Le dossier sur lequel était le plus attendu Jean-Marc Ayrault est sans conteste celui de l'insécurité et de la violence. Et pour cause.

Ces trois derniers mois ont vu des faits de violence spectaculaires et inédits en Guadeloupe. Des malfrats encagoulés venus à moto, qui braquent une bijouterie en plein centre commercial de Destreland, des coups de feu tirés lors d'une veillée mortuaire, des braquages en série plusieurs jours de suite, des règlements de comptes, de froides exécutions. Une atmosphère pesante qui appelle des réponses concrètes. À l'heure où nous bouclons ce numéro, Jean-Marc Ayrault n'avait pas encore prononcé aux Abymes son discours sur l'insécurité et la politique de la ville. Nous ne savons pas encore quelles sont les mesures concrètes qu'il entend prendre. Mais il est clair que la population guadeloupéenne est en attente de moyens supplémentaires que ce soit en effectifs de police et de gendarmerie mais aussi en matériel pour faire face à cette flambée de violence.